EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 19 février 2024

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	27
Absents :	6
Procurations :	5
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le dix-neuf février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le neuf février deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Fabienne VERNHES, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Franck TOURNERET (pouvoir à Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Elisabeth GUIANCE), Mathieu GINESTET (pouvoir à Liliane MONTJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL)

Absente excusée :, Virginie SEXTO

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

VAS/23-2024

Attribution d'une subvention aux associations Castonétoises pour leur participation à l'activité patinoire – Saison 2023

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 5 février 2024,

ENTENDU qu'avec une moyenne de 271 entrées quotidiennes, la patinoire synthétique aura été l'animation phare des vacances de Noël pendant les 11 jours d'ouverture et un total de 2 986 entrées.

ENTENDU que cette animation, qui a remporté un vif succès, fait partie des actions mises en place par la Commune, en partenariat avec les associations Castonétoises, pour animer et renforcer l'attractivité de la commune notamment pendant la période des fêtes de fin d'année.

CONSIDERANT que conformément à la convention établie avec les associations Castonétoises ayant participé à cette animation, il convient désormais de leur reverser une partie des recettes liées aux entrées, de façon équitable, en fonction du nombre de jours de présence sur la manifestation, à hauteur de 1 euro par entrée.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 271 euros aux associations Castonétoises suivantes ayant participé à l'animation patinoire pour une journée de présence : Onet-le-Château Basket Club, Les Touroulis, l'Église Réformée Évangélique, l'APE des Quatre-Saisons, l'APE de Ste-Bernadette, Aveyron Trial Team, Onet-le-Château Football, Onet Ski Loisirs, l'École de Bowling, le Gym Club Ruthénois et Onet-le-Château escrime.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 21 FEV. 2024
Et de la publication le : 21 FEV. 2024